

A N					Nb de points noirs payagers ?		
	ORIENTATION 4. Contribuer à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel du territoire	Art.18. Préserver et valoriser les patrimoines culturels en réaffirmant l'identité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter et diffuser la connaissance - Développer une synergie entre les initiatives - Limiter la banalisation du bâti vernaculaire - Réaffirmer l'identité du territoire - Infléchir la tendance générale de glissement vers une utilisation et une mise en scène uniquement touristique 	<p>Q4.1 - Dans quelle mesure la préservation des patrimoines culturels a été prise en compte (connaissance, protection, gestion & valorisation) sur le territoire par les signataires et les partenaires</p> <p>Q4.2 - Comment le Parc a-t-il contribué à la prise en compte (actions innovantes, mise en réseau) de ce patrimoine ?</p>	(4.1) Nombre d'éléments inventoriés au Service Régional de l'Inventaire		
					(4.2) Nombre de démarche d'inventaire et de collectage de patrimoine immatériel menées par le Parc		
					(4.3) Nombre de démarche d'inventaire de patrimoine immatériel menées par les signataires		
					(4.4) Nombre de sites du PNR classés ou inscrits au titre des Monuments historiques		
					(4.5) Nombre d'éléments de patrimoine disposant d'une protection dans les PLU, PLUi		
					(4.6) Nombre d'éléments restaurés via fonds publics et fondation du patrimoine		
					(4.7) Nombre d'actions initiées par le Parc visant la prise en compte du patrimoine culturel		
					(4.8) Nombre de documents édités par le Parc et disposant d'une intégration de traduction en breton		
					(4.9) 80 % des communes ont mis en œuvre une démarche globale de gestion et préservation de leur patrimoine culturel		
(4.10) Maintien ou augmentation des protections réglementaires liées au patrimoine culturel							
A X E 2	ORIENTATION 5. Assurer un développement et un aménagement durables du "Golfe"	Art. 20. Inscrire le développement durable en stratégie pour le territoire	L'état des lieux montre une pluralité des activités, des acteurs, des outils, avec une tendance à la poursuite de cet émiettement. L'enjeu est de favoriser une approche transversale et pluridisciplinaire pour la gestion de l'espace littoral et maritime	<p>Q5.1 - Comment la gouvernance de l'espace littoral et maritime a-t-elle évolué au fil du temps ?</p> <p>Q5.2 - Comment le Parc a-t-il contribué à la mise en oeuvre d'une gestion intégrée innovante du littoral</p>	(5.1) Nombre de thématiques couvertes par les instances de gouvernance Mer et Littoral		
					(5.2) Nombre de structures partenaires associées à ces instances de gouvernance		
					(5.6) Nombre d'actions innovantes de gestion liant protection des milieux naturels et usages mises en place par le PNR		
					(5.4) le taux de participation des instances de gouvernance Mer et Littoral est supérieur à 2/3		
					Nb d'actions conduites dans le cadre de la GIZC ?		
	ORIENTATION 5. Assurer un développement et un aménagement durables du "Golfe"	Art. 21. Contribuer à un aménagement cohérent du territoire préservant le climat	Contribuer à influencer les comportements face au changement climatique / réaliser des économies d'eau, d'énergies et d'espaces / Développer la production d'énergies renouvelables ("Vers une économie des ressources du territoire" / "Modification des comportements" / "aménagement équilibré du territoire")	<p>Q5.4 - Comment a évolué la consommation des ressources par le territoire (eau, énergies, foncier) ?</p> <p>Q5.5 - L'adaptation au changement climatique est-elle réellement mise en oeuvre dans les projets du territoire portés par les acteurs ?</p> <p>Q5.6 - En quoi et comment les actions du Parc ont-elles contribué à l'adaptation du territoire ?</p>	(5.5) Evolution de la consommation d'eau par habitant		
					(5.6) Consommation d'énergie par habitant		
					(5.7) Émission de gaz à effet de serre par habitant		
					(5.7) Production d'énergies dont renouvelables		
					(5.8) Consommation foncière (annuelle) par habitant		
					(5.9) Nombre de documents intégrant un volet 'adaptation et/ou prévention' des risques liés aux changements climatiques		
					(5.10) Nombre d'outils mis en place par le Parc sur l'adaptation au changement climatique (adaptation, énergies, risques...)		
					(5.11) 100% des PLU intègrent des mesures en faveur de l'adaptation au changement climatique		
					(5.12) 100 % des actions du Parc intègre l'adaptation au changement climatique		
					Nb de communes couvertes par un PCAET		
Consommations énergétiques du territoire							
Rejets de GES du territoire							
Production d'ENR							
Part des habitants vivant dans une commune polarité du territoire							
ORIENTATION 6. Assurer une gestion économe de l'espace, pour garantir l'adéquation entre économie d'espace et préservation	Art.22 Assurer la maîtrise de l'étalement urbain à l'échelle du territoire	Renouveler les formes urbaines, exploiter le foncier disponible dans les zones constructives, développer des objectifs concrets de développement et favoriser la mixité urbaine, articuler les différentes procédures réglementaires, encadrer la filière opérationnelle	<p>Q6.1 - L'optimisation de la consommation foncière a-t-elle été mise en oeuvre ?</p> <p>Q6.2 - Dans quelle mesure le Parc a-t-il contribué à développer cette culture de la sobriété foncière ?</p> <p>Q6.3 - Quelles ont été les actions développées dans ce sens par les collectivités et l'Etat?</p>	(6.1) Part des avis avec remarque ou réserve portant sur la conso foncière par rapport au nombre d'avis au PLU émis			
				(6.2) Nombre de nouveaux logements des enveloppes urbaines (densité)			
				(6.3) 100 % des communes ont un PLU compatible avec les objectifs de la charte			
				(6.4) La consommation foncière (Zonages PLU) sur la période de la Charte est nulle			
				(6.5) 80 % des enveloppes ont atteint leur objectif d'augmentation de densité			
				(6.6) 100 % des communes ont respecté les enveloppes du parc ou se sont étendues dans les franges autorisées			
				Ha des différentes type d'occupation des sols (cf. Art. 7)			

A X E 3	ORIENTATION 7 Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres	Mesure-Phare : Art.27. Accompagner les activités primaires pour un respect des équilibres naturels et un aménagement cohérent du territoire	Le diagnostic a mis en lumière la fragilité des activités primaires maritimes (conchyliculture et pêche) mais aussi de l'agriculture littorale. L'enjeu est le maintien de ses activités en lien avec un développement respectueux du territoire	Q7.1 - Quelle a été l'évolution des activités primaires sur le territoire ? Q7.2 - Dans quelle mesure le parc a-t-il contribué à cette évolution et à la valorisation de ces activités ?	(7.1) Nombre d'entreprises agricoles / conchylicoles / Pecheurs (peche à pied/ pêche embarquée / Paludiers)		
					(7.2) nombre d'ETP agricoles / conchylicoles / Pecheurs (peche à pied/ pêche embarquée / Paludiers)		
					(7.3) Surface agricole utile sur le périmètre du Parc		
					(7.4) Surface destinée à ces activités dans les PLU : ostréiculture (Ao), agriculture (A)		
					dont surface Ao		
					dont surface A		
					(7.4) Nombre de projets d'accompagnements professionnels portant sur ces activités & accompagnés par le Parc		
					(7.5) Nombre d'entreprises du secteur primaire bénéficiant de la marque Parc		
					(7.6) Nombre de pro engagés dans des démarches de qualité (bio, label...)		
					(7.7) Nombre d'entreprises labellisées "Tourisme durable"		
					(7.8) Nb de nuitées annuelles et évolution de la répartition mensuelle		
					(7.9) Nombre d'éduc-tour organisé sur le territoire		
	(7.X) Nombre de projets d'accompagnements professionnels contribuant au développement du tourisme durable						
	100% des mouillages situés sur herbier sont à moindre impact environnemental						
	(7.10) Le nombre d'entreprises du secteur tourisme ayant la marque Parc s'élève à 100 en 2026						
	(7.11) On a réussi si les nuitées sont mieux réparties sur le territoire (% nuitées sur communes rétro littoral)						
	(7.12) Si les flux touristiques sont mieux répartis tout au long de l'année (% nuitées septembre à juin) cad si les taux augmentent sur cette période (1/09 au 30/09)						
	Fréquentation touristique des différents mois de l'année						
	ORIENTATION 8 Développer "l'École du Parc" ouverte sur le monde	Mesure-Phare : Art.30. Développer les partenariats et assurer la coordination	Le diagnostic a mis en lumière l'émission des acteurs et des gouvernances, les réseaux nombreux mais qui manquent de coordination et de liens entre eux, notamment autour du Golfe (hors SMVM)	Q8.1 - Quelle a été l'évolution de l'organisation territoriale et du maillage des acteurs ? Q8.2 - En quoi le Parc a-t-il favorisé la mise en réseau et davantage de coordination entre acteurs ? Q8.4 - En quoi le Parc a-t-il participé à mettre en réseau les acteurs de l'éducation à l'environnement et au territoire ?	(8.1) Taux de participation aux conseils et collèges du Parc Nombre de conseils & constitution (nbre d'assos)		
					(8.X) Nombre de démarches conduites par le Conseil des Associations		
					(8.2) Nombre de conventions et partenariats signés avec des organismes publics ou para-publics		
					Nombre d'établissements de recherche avec lesquels le Parc a des liens		
					Nombre de projets établis avec des organismes de recherche		
					(8.3) Nombre d'établissements scolaires concernés par un partenariat/ convention		
Mesure-Phare : Art.32. Stimuler, mener et relayer des actions de sensibilisation				Q8.3 - Comment a évolué la dynamique de sensibilisation des différents publics aux enjeux du territoire ? Q8.5 - Comment le Parc a permis l'appropriation par les habitants ?	% avancement des engagements des signataires et partenaires de la Charte		
					(8.5) Nombre de personnes concernées par une animation/sensibilisation PNR		
					(8.6) Nombre de jours de participation du PNR à des événements autres (semaine du Golfe, raid, etc...)		
					Temps consacré par le Parc dans la préparation et l'animation des événements grand public		
					(8.7) Nombre d'abonnés réseaux sociaux / visiteurs web / vues youtube		
					(8.8) Nombre de supports d'information édités par le Parc (ex : réglettes PAP, magazines, expo, guides de bonnes pratiques, BD Valmer, journal du Parc...)		
(8.8) Nombre de supports d'information ayant mobilisé le Parc (ex : Ouest-France, Livres) et relayant les missions et/ou actions du Parc.							
(8.9) Nombre de jours d'exposition PNR							
(8.10) 25000 personnes sensibilisées (hors expo et événements hors PNR)							
(8.11) Dix sites relais du Parc fonctionnels -> A adapter avec la grille de niveaux et notamment le niveau 3							
Nb d'habitants impliqués/engagés dans des actions participatives							

	Organisation et moyens du Parc	Mesure-Phare : Gouvernance du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan		Dans quelle mesure l'organisation des instances du Parc permet-elle d'assurer une gouvernance partagée & efficiente ? Cette gouvernance a-t-elle permis aux habitants du territoire d'inscrire la vie du Parc dans leur vie quotidienne?	Fonctionnement et mobilisation des organes de gouvernance : (G1) - nb réunions de gouvernance et taux de participation		
					Poids du Parc dans les politiques publiques locales: (G5) Nombre de participation et d'avis du PNR dans les autres instances de politiques publiques thématiques (SMVM, SAGE, SRCE, PCAET etc...)		
					Interaction entre les instances et les conseils (G6) - nb de propositions des Conseils aux organes décisionnels (Bureau et CS)		
					(G7) - nb de sollicitations des conseils		
					Moyens d'action du PNR : (G8) - Volume et part de budget hors statutaire;		
					(G9) Nombre de sources complémentaires du budget(lignes dédiées toutes structures confondues)		
					Lien du PNR aux communes et à la population : (G10) Nombre d'animations grand public réalisées par le Parc		
					(G11) Nombre de personnes y participant activement ;		
					Le Parc médiateur dans les conflits d'usages : (G12) - Nb de sollicitations de médiation		
					(G13) Nombre de réunions et de participants aux médiations		
					(G14) Nature du conflit et protagonistes concernés		
					Connectivités interterritoriales: (G15) Nombre de projets multi territoires auxquels le PNR participe (life PAP, Valmer, etc...)		
					(G16) Nombre de projets de territoire que le PNR anime (PNR GIZC, SMVM)		
					(G17) 100% des communes identifient le Parc comme un partenaire majeur		
					(G17) 100% des EPCI identifie le Parc comme un partenaire majeur		
					(G18) Tous les membres affichent leur appartenance au Parc Naturel Régional		
					% avancement des engagements des signataires de la Charte (cf. Art. 30)		